

**Collection**  
*Conférence*

**No C-2006-02**  
**L'économie sociale au Québec,  
au cœur de l'innovation et des  
transformations sociales**

Marie J. Bouchard

Conférence BMO du Consortium sur  
l'innovation, la performance et le  
bien-être dans l'économie du savoir  
(CIBL'es), 4 avril 2006

Cette recherche a été entreprise  
grâce, en partie, au soutien financier  
du Programme des chaires de  
recherche du Canada, CRSH

**Cahier de la Chaire de recherche  
du Canada en économie sociale**

mai 2006

Cahier de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale  
Collection Conférence – no C-2006-02  
**«L'économie sociale au Québec, au cœur de l'innovation et des transformations sociales»**

Marie J. Bouchard

ISBN : **2-89276-359-2**

Dépôt légal : juin 2006

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## PRÉSENTATION

La Chaire de recherche du Canada en économie sociale étudie l'innovation sociale produite dans l'économie sociale, afin de mieux comprendre son rôle dans les transformations sociales. L'économie sociale désigne une forme particulière d'organisations : coopératives, associations ou organismes à but non lucratif, mutuelles. Elles fonctionnent selon un certain nombre de valeurs, de principes et de règles qui particularisent les processus de décision, les finalités, la répartition des surplus, le sociétariat, le financement, etc. Établissant des passerelles entre le développement économique et le développement social, l'économie sociale cherche à servir la collectivité plutôt qu'à engendrer des profits pour les actionnaires.

Du fait de leur nature, de leur origine et de leur mission, les organisations d'économie sociale offrent des conditions propices à l'innovation sociale. Face aux transformations du marché et de l'État, les demandes sociales affluent et suscitent le besoin d'inventer de nouvelles façons de faire. Le mode participatif de l'économie sociale est riche d'innovations sociales, rapprochant le consommateur du producteur, le bénéficiaire du prestataire, les besoins des individus de ceux des collectivités. Ce faisant, l'économie sociale peut contribuer à la transformation du secteur public (réseaux de politiques publiques, développement durable) et du secteur privé (gestion participative, responsabilité sociale corporative, bilan social). En ce sens, l'économie sociale est un véritable laboratoire d'expérimentation d'une société en mutation.

Les travaux de la Chaire se concentrent sur deux principaux terrains d'étude, soit celui des services de proximité (logement communautaire, aide domestique, cuisines collectives, centres de la petite enfance, etc.) et celui des services collectifs, notamment les services de soutien au développement (institutions financières, fonds de développement, corporations de développement économique communautaire, groupes de ressources techniques, etc.). Les recherches s'articulent autour de trois principaux chantiers. Le premier est celui de la **gouvernance**, afin de comprendre comment les instances plurielles et les partenariats favorisent la prise en compte d'objectifs relevant à la fois du marché et de l'intérêt général. Le deuxième chantier est celui des **modes de développement et de financement**, dans un univers où le capital n'est pas rémunéré par les profits. Le troisième chantier est celui des **méthodes d'évaluation** spécifiques à une double mission économique et sociale.

À terme, le but est de comprendre ce qui fait cohérence dans la contribution de l'économie sociale au renouvellement et à la démocratisation du modèle de développement. L'économie peut ainsi être mise au service de la société.

Afin de rendre compte des travaux de la Chaire, nous proposons deux collections :

1. Recherche
2. Conférences.

Marie J. Bouchard  
Titulaire



## NOTES SUR L'AUTEURE

**Marie J. Bouchard** est professeure titulaire au département d'Organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle est Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie sociale, membre régulier du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et coresponsable du Chantier Habitat communautaire de l'Alliance de recherche universités communautés en économie sociale (ARUC-ÉS).



## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION.....	1
1. CONCEPT D'INNOVATION SOCIALE .....	3
2. L'ÉCONOMIE SOCIALE, INNOVANTE ? .....	5
3. QUELQUES PISTES DE RECHERCHE .....	7
3.1. Les méthodes et les indicateurs d'évaluation de l'économie sociale .....	7
3.2. Un système d'information sur les organisations d'économie sociale .....	7
3.3. La comparaison internationale.....	8
CONCLUSION .....	9
BIBLIOGRAPHIE .....	11



## RÉSUMÉ

*Cette communication a été livrée dans le cadre des Conférences BMO organisées par le Consortium sur l'innovation, la performance et le bien-être dans l'économie du savoir (CIBL'es) le 4 avril 2006 à la Salle des Boiseries de l'UQAM. Cette présentation a été suivie d'une communication de Mad. Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.*

*Les innovations sociales portées par les acteurs d'économie sociale sont de deux ordres, renouvelant les manières de faire des organisations mais générant aussi de nouveaux rapports entre le marché, l'État et la société civile. Afin de mieux comprendre et analyser les innovations en économie sociale, il est important de se poser la question des indicateurs de performance appropriés, de développer un système de données plus exhaustives sur le secteur et de mener des comparaisons internationales.*

*Cette conférence a été organisée grâce, en partie, au soutien de BMO Groupe Financier.*

## ABSTRACT

This lecture was pronounced in the context of the BMO Conferences organized by the Consortium on Innovation, Performance and Welfare in the Knowledge Economy (CIBL'es) on April 4 2006. This presentation was followed by a lecture by Ms Nancy Neamtan, chief executive officer of the *Chantier de l'économie sociale*.

Social innovations carried by the actors of the social economy are of two kinds, renewing the ways of doing things in organizations, but generating as well new relationships between market, State and civil society. In order to better understand and analyse innovations in the social economy, it is important to ask the questions of which performance indicators are the most appropriate, to develop a more exhaustive data system, and to undertake international comparisons.

This conference was made possible thanks to, in part, BMO Financial Group.

*Marie J. Bouchard*



## INTRODUCTION

Merci Denis. Monsieur le Doyen, distingués invités, chers collègues. C'est avec plaisir que j'ai accepté l'invitation de Denis Harrisson de venir, avec Madame Nancy Neamtan, vous entretenir quelques instants de l'économie sociale au Québec.

Comme j'ai peu de temps, je vais me contenter d'essayer de répondre à deux questions. D'abord, qu'est-ce qu'on entend par innovation sociale? Vous allez peut-être trouver que c'est un concept un peu flou. Mais, vous allez voir, il est quand même utile pour comprendre ce que vient faire une Chaire du Canada en économie sociale dans un grand consortium sur l'innovation, la performance et le bien-être dans l'économie du savoir, le CIBL'es.

Deuxième question, pourquoi voit-on si souvent apparaître, tout de suite après les mots « économie sociale », deux autres mots: « innovation sociale »? Je vais identifier quelques facteurs qui font que les organisations et le mouvement d'économie sociale ont un fort potentiel d'innovation. Mais il y a encore plusieurs questions à se poser pour mieux comprendre la contribution innovante de l'économie sociale, et pour mieux baliser le concept d'innovation sociale. Je terminerai donc en présentant quelques pistes de recherche qui pourraient apporter des éclairages sur ces questions.



## 1. CONCEPT D'INNOVATION SOCIALE

L'innovation fait partie de la théorie économique (Le Bas, 2004), mais ce n'est pas sans ambiguïté. Pour Adam Smith, l'innovation c'est une source d'accroissement de la productivité. Pour Karl Marx, l'innovation c'est ce qui est à l'origine des crises économiques. Joseph Schumpeter parle de « destruction créatrice ». Est-ce que l'innovation n'aurait pas la même connotation dans la perspective économique que dans la perspective sociale ?

Il existe au moins deux grandes façons de concevoir ce qu'est l'innovation sociale. Dans une première définition, l'innovation sociale concerne les processus collectifs qui mènent aux innovations scientifiques et technologiques (l'invention est rarement un acte individuel). Ces innovations scientifiques et technologiques entraînent, à leur suite, d'autres innovations sociales (par exemple, la diffusion des innovations par contacts ou *spillovers*, la réorganisation du travail, les nouvelles configurations organisationnelles). Toute innovation technologique est donc aussi « sociale ». Les innovations contribuent donc à l'accroissement de la productivité, en même temps qu'elles bouleversent et modernisent l'organisation du travail.

Mais on peut se demander *pour qui* et *pour quoi* vise-t-on la performance économique ? C'est là qu'apparaît une seconde définition de l'innovation sociale, qui prend place dans la dynamique plus large des rapports entre économie et société. Les innovations sont bien souvent impulsées par des acteurs déviant qui remettent en cause les règles et les normes (Alter, 2002). L'innovation c'est « une constellation d'actions ordinaires » qui prennent place sur le terrain du travail, des conditions de vie et du territoire. Ces actions visent à réintroduire de la confiance, du respect et de la transparence, à instaurer des relations plus coopératives et participatives. Les acteurs s'identifient souvent à des mouvements sociaux qui appellent à un changement social. Ils remettent en question la séparation entre le privé et le public, entre le développement économique et le développement social, entre le local et le global. On questionne la place de l'économie vis-à-vis de la société. On peut donc dire que les innovations (économiques et sociales) participent ainsi à la transition entre un modèle de développement et un autre (Lévesque, 2005).

Pour que le modèle de développement se renouvelle, les innovations doivent se diffuser dans différents contextes et avoir une certaine durée. Les innovations sociales interpellent donc nécessairement les institutions (Hollignsworth, 2000). Par institutions, on comprend en général les normes, les règles, les conventions, les habitudes et les valeurs d'une société. À un deuxième degré, on parle de conventions institutionnelles, en faisant référence au marché, à l'État, aux réseaux, aux associations et aux communautés. Les expériences innovantes qui peuvent engendrer une transformation du système social, sont celles qui s'adressent aux normes et aux grandes institutions de la société.

On peut donc définir l'innovation sociale comme « une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles ». Ainsi, selon la définition que nous nous sommes donnés au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), les grappes d'innovation contribuent non seulement à un changement économique, mais relèvent aussi de changements politiques et culturels. C'est là que l'économie sociale devient intéressante.



## 2. L'ÉCONOMIE SOCIALE, INNOVANTE ?

L'économie « sociale » regroupe les coopératives, les mutuelles et les associations, mais aussi une foule d'organisations de développement local, de finance solidaire, de ressources techniques qui les accompagnent dans leur développement. Ce sont des organisations privées mais non capitalistes qui développent d'autres manières de faire, en mettant l'économique au service des personnes et de la société. Il y a certes des innovations scientifiques et technologiques qui peuvent naître au sein de ces organisations. Mais on peut aussi voir certains facteurs qui expliquent leur fort potentiel d'innovation sociale.

L'un des facteurs d'innovation est que l'économie sociale répond rapidement à des aspirations et à des besoins qui sont non comblés. C'est soit une activité économique trop peu rentable pour un entrepreneur qui vise des profits (échec de marché). C'est aussi un besoin de service collectif que les pouvoirs publics tardent à développer, ou pour lequel ils sont mal équipés (insuffisance publique). C'est l'épicerie, le bureau de poste et la station d'essence en milieu rural, qui sont repris par la population locale sous forme de coopératives de solidarité. C'est aussi la coopérative ou l'OBNL qui offre des services d'aide domestique aux personnes âgées en perte d'autonomie, tout en créant de meilleurs emplois dans ce segment de marché. Mais l'économique, ici, n'est pas séparé du social. Par exemple, en reprenant sous forme coopérative leurs services de proximité, les résidants réaffirment leur identité locale, créent un sentiment d'appartenance forte, et gardent plus longtemps les jeunes en région. De la même manière, les employées en aide domestique ne font pas que le ménage; elles préparent de la bouffe, restent là pendant le repas, elles aident à prendre un bain. Elles brisent l'isolement des personnes âgées et détectent leurs besoins. Très souvent, ce sont elles qui donnent l'alerte au CLSC<sup>1</sup> lorsque leur état s'aggrave.

Cette capacité de réponse rapide s'explique en partie parce que ce sont les personnes concernées par l'activité qui se mobilisent elles-mêmes. Elles apportent leurs propres ressources au projet (en capitaux mais surtout en volontariat), ressources auxquelles s'additionnent des subventions, des contrats de services, et des ventes. Cette mixité des ressources engagées font que les organisations sont soumises à trois logiques qu'on a l'habitude de séparer : la redistribution (parce que ces organisations répondent à des besoins sociaux), le marché (qui régule l'offre et la demande par le prix), et la réciprocité (le principe du donnant-donnant) (Evers et Laville, 2004).

Les organisations d'économie sociale apparaissent donc aussi parce que les gens veulent avoir un contrôle sur leurs conditions de vie et de travail, et sur leur environnement, et qu'ils sont prêts à assumer ce contrôle avec d'autres parties prenantes. Les décisions se prennent ensemble, par les producteurs et les utilisateurs, et souvent les leaders se trouvent aux côtés des pouvoirs publics pour imaginer des politiques adaptées aux nouvelles réalités. On a donc des chances de voir une meilleure coordination entre ceux qui gouvernent et ceux qui sont gouvernés, entre ceux qui expriment la demande et ceux qui planifient l'offre.

Parce qu'on ne vise pas le profit pour des actionnaires, les organisations misent davantage sur produire plus et mieux, réinvestir dans le développement, et, dans le cas des coopératives, redistribuer aux usagers les excédents de l'année en fonction de leur usage respectif. En ce sens, l'économie sociale est un outil de développement, au service des personnes et des communautés.

---

<sup>1</sup> Centre local de services communautaires.

Mais il nous manque ici la perspective historique. Prenons un peu de recul. Dans les sociétés industrielles, à chaque crise économique, on assiste à une vague d'émergence de l'économie sociale.

À leur origine à la fin du 18<sup>e</sup> et au cours du 19<sup>e</sup> siècle, les acteurs de l'économie sociale ont développé les premières formes de secours mutuel, et des manières d'organiser la production en commun. Ils ont revendiqué l'intervention publique dans la régulation du développement. L'économie sociale a ainsi devancé l'action publique, en étant un précurseur de l'idée de bien collectif et de nombreux droits sociaux que nous connaissons aujourd'hui.

La crise des années 1930 au Québec est aussi suivie d'une vague d'émergence coopérative. Soutenues par le mouvement nationaliste, ces coopératives cherchent à implanter une structure corporative pour encadrer la gestion des activités économiques et régir les relations entre les groupes sociaux. L'accent est mis sur les principes de subsidiarité (de subordination disait-on alors) et de parité patronat-syndicat. On retrouve ici les racines de plusieurs institutions phares du modèle québécois de développement.

Dans les années 1970-80, le mouvement communautaire, le mouvement des femmes, le mouvement étudiant vont donner naissance à ce qu'on a appelé ici la « nouvelle économie sociale » (ailleurs appelée l'économie « solidaire »). Ces initiatives contribueront à mettre les utilisateurs et les citoyens au contrôle des services : coopératives de travail, d'habitation, cliniques populaires, coopératives d'alimentation saine. Cela a donné naissance aux CLSC, à l'aide juridique, aux garderies. On compte aujourd'hui plus de 3000 organismes communautaires de logement.

Depuis les années 1990, l'économie sociale s'attaque aux effets de l'exclusion et de la pauvreté (par exemple, les entreprises d'insertion, les cuisines collectives), mais aussi à de nouvelles demandes sociales (recyclage, commerce équitable).

On voit donc que les organisations d'économie sociale ne font pas que trouver des solutions aux effets déstructurants que les crises ont sur les populations. Elles inventent aussi des trouvailles pour résoudre les blocages que vit le modèle de développement. Elles le font en interpellant les grandes institutions de la société, à la fois les normes et les conventions, mais aussi la place et le rôle de l'État, du marché et de la société civile dans les orientations du développement.

### 3. QUELQUES PISTES DE RECHERCHE

Mais est-ce que toute l'économie sociale est innovante ? Tout le temps ? Quels sont les critères de performance qu'on peut utiliser pour bien jauger la contribution de l'économie sociale ? Comment peut-on comparer ce qui se fait ici avec les multiples initiatives d'économie sociale ailleurs dans le monde ? Ceci me mène à vous présenter, très rapidement, quelques chantiers de recherche qui pourront être utiles pour mieux comprendre la dynamique de l'économie sociale.

#### 3.1. Les méthodes et les indicateurs d'évaluation de l'économie sociale

Une première question à se poser, c'est celles des critères de performance qu'on peut utiliser pour bien jauger la contribution de l'économie sociale. Un premier chantier de recherche concerne le développement de méthodologies et d'indicateurs d'évaluation qui permettent de cerner les performances et les retombées de l'économie sociale. D'abord, la notion de performance mérite d'être revisitée. Il faut développer une conception de la performance qui relève d'une autre forme de rationalité, et qui place les attentes du citoyen ou de l'utilisateur au centre de la conception de l'efficacité, de l'efficacité et de la pertinence.

Un autre facteur à prendre en considération est que les effets indirects des activités d'économie sociale sont souvent plus importants que leurs effets directs, et que ces effets se font voir avec le temps, dans la durée. L'économie sociale produit ce qu'on appelle des externalités positives: le recyclage de matières résiduelles, le renouvellement des compétences suite à une délocalisation industrielle, le réinvestissement dans la communauté, etc.

L'économie sociale engendre aussi des bénéfices collectifs utiles à la société : la création d'habitudes de participation démocratique, de citoyenneté active; la préservation de l'environnement, de la culture; etc. Elle contribue au développement de territoires et les articule à une dynamique plus globale, comme le cas des villages forestiers au Québec où les entreprises d'économie sociale assurent une part significative de l'activité économique. Sans compter les effets imprévus, comme la détection de nouveaux besoins, qu'on peut difficilement prévoir dans un système d'évaluation défini *a priori*.

#### 3.2. Un système d'information sur les organisations d'économie sociale

Puisque l'innovation signifie introduire du changement, il faut pouvoir faire la comparaison entre deux états, avant et après. Outre les indicateurs d'évaluation dont on vient de parler, il nous faut un système d'information qui permette de cerner le secteur de l'économie sociale et d'en suivre l'évolution dans le temps. Une deuxième voie de recherche consiste donc à colliger et à construire des données empiriques sur le secteur.

Mais il s'agit d'un secteur difficile à cerner. On peut se fier aux formes d'organisation – coopératives, mutuelles et associations – mais est-ce que toutes les OBNL font partie de l'« économie » « sociale » ? (deux cas de figure, l'association de collectionneurs de vieilles tuques du Rang 4, ou l'OBNL créée seulement pour l'évasion fiscale). On pourrait se fier à la mission sociale de l'entreprise économique mais là, on aura des chicanes avec les entreprises responsables et citoyennes (création d'emplois, certification environnementales, labels d'entreprises sociales, etc.).

On doit s'interroger sur les dimensions empiriques qui caractérisent les organisations d'économie sociale et qui ont un potentiel d'impact en termes d'innovation sociale. La base de données que nous créons à la Chaire veut pouvoir identifier les différents univers qui composent l'économie sociale, sans s'en tenir *a priori* à une définition trop étroite. Pour cela nous développons un système de critères de qualification qui permet d'identifier des périmètres plus ou moins étroits du secteur de l'économie sociale (Bouchard, Ferraton, Michaud, 2006).

Nous avons « recensé » des organisations d'économie sociale sur tout le territoire du Québec et dans tous les secteurs d'activités. Cette base de données permet de dresser un portrait quasi-exhaustif du secteur. Elle servira à l'analyse de résultats d'enquêtes qui auront un univers de référence consistant, et elle permettra de suivre, dans la durée, l'évolution du secteur. Nous pourrons aussi créer des entrepôts de données avec d'autres enquêtes, par exemple sur l'emploi, le revenu des ménages, les investissements en région, etc., afin de mieux saisir la contribution de l'économie sociale aux dynamiques de développement.

### **3.3. La comparaison internationale**

La troisième question à laquelle il peut être intéressant de répondre, c'est comment peut-on comparer ce qui se fait ici avec les multiples initiatives ailleurs au Canada et dans le monde ?

Ici, la question de la définition de l'économie sociale se complique encore. Je vous épargne les détails mais, à titre d'indication, ce qu'on appelle économie sociale dans le Canada anglais n'est déjà pas la même chose qu'au Québec. C'est vous dire ailleurs dans le Rest of the World (reste du monde)! Par exemple, en France et dans plusieurs pays d'Amérique latine, il y a un débat entre l'économie sociale et l'économie solidaire. En Allemagne, c'est un concept inexistant, entre autres parce que, dans cette langue, l'expression signifie tout autre chose. Mais ceci dénote autre chose.

L'économie sociale est actuellement en pleine effervescence. En particulier dans le contexte où on redéfinit l'État providence, où le marché du travail se transforme, et où les conditions de vie sont un enjeu important pour une large part de nos sociétés. La réalité de l'économie sociale n'est donc pas indépendante des transformations du marché et de l'État. On peut dire que les organisations d'économie sociale sont à la fois une « soupape » des tensions du système, mais aussi un laboratoire d'expérimentation vis-à-vis de l'offre de services et des modes de régulation que sont le marché et l'État.

Or ces transformations ne se font pas au même rythme ni de la même manière d'un pays à l'autre, d'un territoire à l'autre. Chose certaine, c'est qu'elle se développe au Nord comme au Sud, à l'Ouest comme à l'Est. La comparaison devient donc essentielle pour comprendre le phénomène dans son ensemble.

## CONCLUSION

Nous avons vu que l'économie sociale peut être un vecteur important des différents types d'innovation développés par Schumpeter (1912). L'économie sociale élargit la gamme de produits et services vers les segments utiles mais non couverts (nouveaux produits ou services). Elle initie des pratiques intra et inter organisationnelles de coopération (nouveaux procédés). Elle offre de nouvelles opportunités à des acteurs exclus du système dominant (nouveaux débouchés). Elle stimule une nouvelle sorte d'entrepreneuriat social ou collectif (nouvelles organisations).

Les organisations d'économie sociale ont donc des caractéristiques qu'on dit que les entreprises devraient avoir pour performer dans la nouvelle économie du savoir.

Mais l'économie sociale est également intéressante parce qu'elle innove au plan de l'organisation de l'économie et de la société dans son ensemble. Elle pose des questions importantes – et trouve des solutions intéressantes – pour placer l'innovation et la performance au service d'une économie du bien-être. Pour tout savoir, ce sera une histoire à suivre...

Merci de votre attention!



## BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARD, Marie J., Cyrille FERRATON et Valérie MICHAUD (2006), *Base de données sur les organisations d'économie sociale, les critères de qualification des organisations*, Montréal, Chaire de recherche du Canada en économie sociale, Collection Recherche no R-2006-2.
- LE BAS, Christian (2004), « L'innovation dans la théorie économique », p. 36-41 in : *Croissance et innovation, Cahiers français*, no 323, novembre-décembre 2004.
- EVERS, Avner et Jean-Louis LAVILLE (2004), *The Third Sector in Europe*, Cheltenham, UK, Northampton, MA, USA, Edward Elgar.
- HOLLINGSWORTH, R. J., 2000, «Doing institutional analysis: implications for the study of innovations», *Review of International Political Economy*, vol. 7, no 4, p. 595-644.
- LÉVESQUE, Benoît (2005), *Innovations et transformations sociales dans le développement économique et le développement social : approches théoriques et méthodologiques*, Montréal, CRISES, Collection Études théoriques no ET0507.
- SCHUMPETER, Joseph A. (1912), *Theory of Economic Development*, Cambridge Mass., Harvard University Press, traduction française en 1934, *Théorie du développement économique*.